

DECISION DU PRESIDENT N°2026-006

OBJET : DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PBI-2026-001
« Gestion des Points d'apport volontaire de verre sur le territoire de Pré-Bocage Intercom »

LE PRESIDENT DE PRE-BOCAGE INTERCOM

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

Vu les statuts de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom,

Vu la délibération n°20200716-10 du 16 juillet 2020 modifiée par la délibération du 4 novembre n°20201104-4 et 20240522-5 portant répartition des délégations au président et au bureau de la communauté de communes,

Considérant le marché de service, passé selon la procédure adaptée, relatif au choix de la structure pour effectuer la gestion des points d'apports volontaires de verre sur le territoire de Pré-Bocage Intercom dont la date limite de remise des offres était le 20/01/2026 (12h00),

Considérant que la commission d'attribution s'est réunie le 10/02/2026 pour examiner les offres reçues,

Considérant le rapport d'analyse des offres,

DECIDE

ARTICLE 1 : De valider et retenir l'offre de la société **SEP Valorisation**, conformément aux montants indiqués au Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et au devis quantitatif estimatif (DQE), pour un montant de **109 825,50 € HT**, soit **115 865,90 € TTC**.

ARTICLE 2 : De signer et notifier l'ensemble des documents afférents (notamment les notifications d'acceptation d'offre, les rejets...),

ARTICLE 3 : Monsieur le directeur général des services et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au prochain conseil communautaire.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou notification.

Fait à Les Monts d'Aunay
Le Président
Gérard LEGUAY

Signé par : Gerard LEGUAY

Date : 13/02/2026

Qualité : Président

Accuse de réception en préfecture
074-200069524-20260213-DEC2026-006-AR
Date de réception préfecture : 17/02/2026